

HORS CLASSE 2007 : LA « VALEUR PROFESSIONNELLE » !

Depuis 2004-2005, le **SNETAA EIL** et 9 autres syndicats nationaux interviennent pour dénoncer l'arbitraire qui s'est installé avec le cadre imposé dans l'accès à la Hors Classe PLP, certifiés, agrégés, CPE, Cop, PEPS.

La victoire du **SNETAA EIL**, au tribunal administratif à Toulouse, contre la « nouvelle gestion des promotions » (NGP) d'accès des PLP à la hors classe a permis :

- d'abord de faire rétablir les collègues spoliés dans leurs droits en 2004 avec rappel financier y compris pour des retraités, et de faire modifier par conséquent les tableaux 2005 et 2006,
- ensuite de faire éclater au grand jour la preuve de ce que nous dénonçons, c'est – à – dire le fait que plus de 30% des collègues se retrouvaient écartés de cette promotion avec le principe de la « méritocratie » arbitraire qui s'installait.

Cela ne peut que nous renforcer dans la justesse de notre combat : le refus d'accepter qu'un(e) collègue ayant achevé sa carrière en classe normale puisse être exclu(e) de l'accès à la hors classe. Nous demandons, pour tous les collègues terminant leur carrière, l'accès à l'indice terminal correspondant au dernier échelon de la hors classe, seule véritable revalorisation de nos professions (Et pour le **SNETAA EIL** c'est l'indice 821).

Nous avons, dans un courrier commun, demandé à être reçus par le Ministère pour réclamer une modification des modalités prévues.

Nous avons été reçus, le 21 décembre, par le DGRH, jour où a été publié au Bulletin Officiel la note de service sur la hors classe. Quel mépris pour les représentants du personnel et les personnels !

Nous avons dénoncé cette parodie de concertation, la faiblesse des contingents, cette machine infernale « managériale » qui, sous couvert de « valeur professionnelle », introduit l'injustice et l'arbitraire en excluant de nombreux collègues. Nous avons insisté pour que cessent les inégalités selon les académies, selon les corps, en respectant leur spécificité. Nous demandons de la visibilité, de la transparence au lieu de ce cadre opaque et fluctuant selon les académies et les années. Nous voulons que les préconisations aux recteurs permettent de faire rétablir un barème cohérent (Pour le **SNETAA EIL**, il faut clairement un barème national !)

Il nous a été clairement répondu que la notion de « valeur professionnelle » pouvait être différente selon les politiques et que le MERITE était le cadre choisi actuellement. Et pour le Ministère il n'y a pas de droit à la hors classe pour chacun(e)... rompez, il n'y a rien à concerter ! Il nous a tout de même été dit que les contingents étaient « trop faibles » !

Nous continuerons le combat dans tous les rectorats pour ne pas permettre une rupture de fond quant à l'accès à la hors classe.

Vous pourrez compter sur le **SNETAA EIL dans ce combat difficile. Il en va de nos perspectives de carrière ; aucun(e) d'entre nous ne peut rester indifférent(e).**

Par Christian Guérin – Secrétaire National du **SNETA eil**